

Informations de base	
2022/2758(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Établissement de la forme et le contenu des documents échangés dans le cadre des mouvements de produits soumis à accise, et établissant un seuil pour les pertes dues à la nature des produits Complétant 2018/0176(CNS) Subject 2.70.02 Fiscalité et impôts indirects, TVA, accises	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
05/07/2022	Publication du document de base non-législatif	C(2022)04494	
05/07/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
14/09/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
16/09/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2022/2758(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2018/0176(CNS)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ECON/9/09528

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé

Document de base non législatif	C(2022)04494	05/07/2022	